



Syndicat national de l'enseignement public

CAPA des PLP MOUVEMENT INTRA Lundi 17 Juin 2019

Académie de Nice

Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Va-t-on vers la suppression les CAP et leurs compétences ?

Le travail réalisé jusqu'à présent par les représentants de l'administration et ceux des syndicats était une occasion institutionnelle pour conforter les travaux des uns et des autres, pour respecter une transparence dans les actes administratifs qui impactent directement la vie professionnelle des personnels. Nous pouvions ainsi les rassurer sur la sincérité de traitement de leurs dossiers. Nous avons toujours considéré que les CAPA étaient des moments privilégiés où nous étions collectivement attentifs à l'humain.

Qu'en sera-t-il demain si les CAP sont supprimées et quelles conséquences ?

Ceux qui en décideront malgré notre opposition prendront alors la lourde et imprévisible responsabilité pour ce qui pourrait prendre des allures de désordre institutionnalisé.

Nous sommes conscients que vous êtes tout aussi impactés par ces prises de positions aussi, notre révolte se tourne vers le ministère qui nous met dans des situations embrouillées.

Ce dernier promet d'améliorer les mobilités en fluidifiant celles-ci ! Cette phrase n'a pas de sens pour nous sinon à penser que les personnels seraient placés sans règles ni discernement.

Finalement, pour remédier aux lourdeurs en matière de gestion individuelle des ressources humaines, le ministre propose « la suppression éventuelle du paritarisme à l'exception des questions disciplinaires ! »

Nous sommes autour de cette table tous dépendants des CAP, représentants du personnel et administration et personne n'a à se réjouir de cette débâcle.

Concernant le mouvement intra de l'année 2019, nous avons constaté que 206 collègues y ont participé, 25 de moins cette année/ l'année précédente, soit une diminution de 12 %.

136 d'entre eux ont eu une réponse à leur demande d'affectation, soit 66% (en incluant l'affectation sur zones de remplacement qui n'est pas une préférence généralement). L'année dernière, le taux était tombé à 40,26%. Nous retrouvons le taux d'il y a 4 ans qui se situait à 64.20 %.

Cela signifie malgré tout que 34% des demandes, soit comme même un tiers, resteront vaines.

Malgré le nombre de demandes de mutations en baisse, les affectations en TZR augmentent, elles ne sont pas un modèle de stabilité pour des enseignants qui ont rarement l'occasion de s'investir pleinement dans un établissement.

Alors que de nombreux postes resteront vacants, nos stagiaires incrédules, se voient affectés dans d'autres académies. Il serait intéressant de savoir si les besoins exprimés par l'académie ont bien été pris en compte par le ministère ou si nous avons atteint un seuil de masse salariale dans notre académie qui ne lui permette plus de proposer des postes pourtant vacants.

Nous partageons tout particulièrement les inquiétudes pour les collègues en GA qui pâtissent de la réduction de leur formation et des fermetures de postes. Une attention toute particulière devait leur être apportée afin qu'ils puissent reprendre ou continuer dans une discipline choisie tout en bénéficiant d'un accompagnement bienveillant et efficient.

La discipline des Arts appliqués est également très tendue, puisque seuls 2 personnes sur 12 obtiennent une affectation sur poste fixe sur des vœux département. Ces collègues connaissent des réelles dégradations de leurs conditions de travail de par l'enseignement sans dédoublement de leurs classes. Sans parler de la considération de cette discipline de la part de la hiérarchie et de la part des élèves. (Incident à la veille des vacances de Noël dans un LP où des élèves se sont déculottés et qui n'a pas été traité de manière sérieuse).

La filière de la discipline bio technologies l'est également avec seulement 6 affectations sur 17 demandes, soit seulement 35% de taux de satisfaction.

Ce mouvement intra, de plus en plus tendu, n'améliore pas les conditions de travail des personnels. Un enseignant affecté selon ses souhaits ne serait-il pas plus disposé à contribuer au mieux à la réussite des jeunes ?

A propos de nos conditions de travail, nous souhaiterions témoigner de notre vécu à propos des stages. Nous savons tous que les stages restent un élément fondamental dans la formation de l'enseignement professionnel.

Il y a quelques années, dans les lycées professionnels, existaient les bureaux de partenariat qui étaient un véritable soutien pour l'accompagnement des élèves en recherche de stage. Ils ont disparu tout simplement sans aucune explication.

Ensuite il y eut le diagnostic sur les besoins des chefs de travaux. Il s'est révélé étonnant puisque le diagnostic a souligné qu'il n'y avait pas besoin de 2 chefs de travaux par LP (qui étaient généralement la moyenne) mais de 1,4 ou 1,6 ... Alors l'administration a décidé d'arrondir à 1 avec changement de dénomination en DDFPT (Directeur délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques) et primes à l'appui accompagné éventuellement pour certains établissements de la création de postes d'assistants. Sauf que les charges de travail n'ont pas diminué, nombreux DDFPT sont à la limite du burn-out ou l'ont déjà connu, que les postes d'assistant créés ne pas attractifs.

Donc certaines charges ne pouvant plus être assumées par eux vont « glisser » sur les professeurs principaux qui croulent également sous le travail par les travaux chronophages de l'orientation venus se rajouter aux missions des PP.

Ainsi nous nous retrouvons en juin, avec les professeurs en train d'organiser et valider les examens la plupart du temps en dehors de leurs établissements et des élèves toujours en recherche de stage qui ne sont plus accompagnés par les différents acteurs destinés à les encadrer.

Voilà un exemple des conditions de travail de plus en plus dégradées par le manque de personnel qui affectent avant-tout la situation des élèves de LP sans parler de la gestion des stages avec son lot d'incidents à gérer pour faire respecter un comportement professionnel.

Nous souhaitons avoir une pensée reconnaissante pour Laurence Van Caepel, collègue courageuse qui nous a malheureusement quittée trop vite et trop tôt, qui assurait la mission « d'un stage en ligne » avec la mise en place de la banque des données pour les stages en collège et lycées.

Ces témoignages confortent le bilan social de l'Education Nationale rendu publique et publié ce 4 juin 2019 (présente une photographie de la situation des personnels dépendant du ministère). Les démissions d'enseignants sont en augmentation constante depuis 4 ans dans le second degré, il est passé de 351 en 2014-2015 à 538 en 2017-2018. En outre, le nombre de congés pour des raisons de santé est lui aussi en hausse constante, 48,2 % en 2016-2017.

AD dénonce les conditions de travail qui se compliquent dans les relations aux parents, la suspicion qui plane sur l'enseignant qui ne se sent pas soutenu, voici un extrait de ce qui a été déclaré par notre syndicat au conseil supérieur de l'éducation :

« Nous ne voulons pas d'une école où des élèves qui passent au travers des sanctions appelées par leur conduite narguent les professeurs, où des parents se comportent en client insatisfait d'un service qui ne leur serait pas rendu et s'érigent en spécialistes de ce qu'ils ignorent, où petit à petit s'installe une telle confusion des rôles et une telle perte de repères que chacun se croit tout permis, cet état de délabrement institutionnel favorisant le pire et rendant le meilleur de plus en plus improbable. »

Nous tenons à remercier les services des affectations du DPE qui fournissent les informations nécessaires pour le traitement de ce mouvement avec écoute et respect.

Les commissaires paritaires académiques Action et Démocratie CFE-CGC